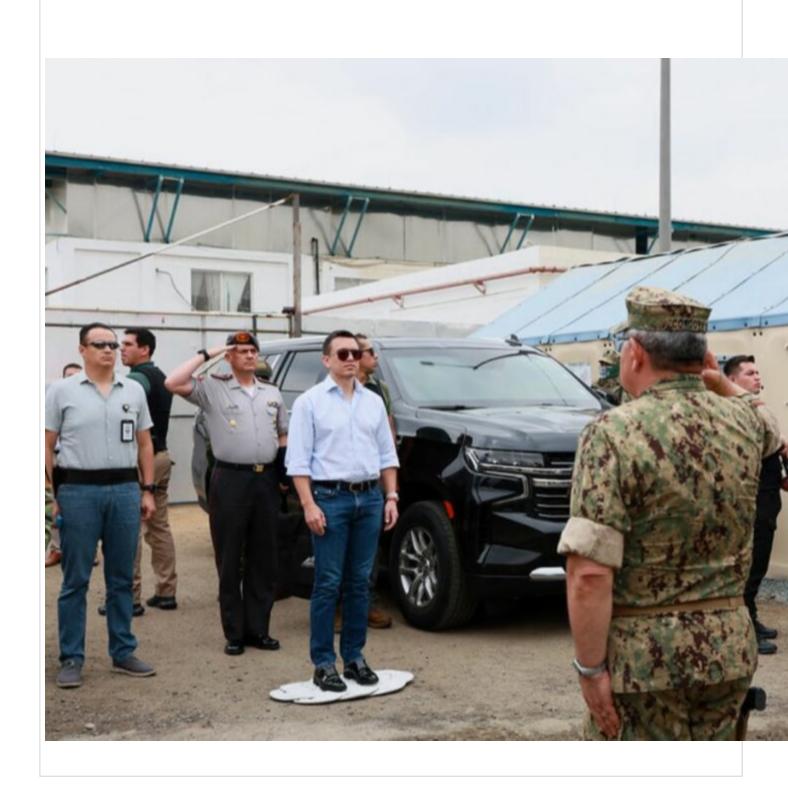
Équateur : La prochaine législature pourrait décider des bases militaires étrangères



La Havane, 1er mars, (RHC)- La décision finale sur la réforme constitutionnelle proposée par le président Noboa concernant l'installation de bases militaires étrangères en Équateur pourrait être prise par la prochaine législature.

Ce jeudi, l'Assemblée a approuvé le projet lors d'un premier débat et l'initiative a été renvoyée à la Commission occasionnelle créée pour analyser la question. Celle-ci doit préparer un autre rapport qui sera discuté lors d'un deuxième et dernier débat en séance plénière du Parlement.

Gissela Garzón, membre de la Révolution citoyenne (RC), qui dirige cet organe législatif, a évoqué une demande de prolongation des débats par la commission.

En ce cas, ce sont les prochains législateurs, qui entreront en fonction le 14 mai, qui devraient former une nouvelle commission et faire avancer le rapport pour le second débat, tout en précisant que cela dépend de la plénière.

Dans la nouvelle Assemblée, qui entrera en fonction après les élections du 9 février, la Révolution citoyenne aura le plus grand nombre de sièges, mais pas assez pour atteindre la majorité.

Source: Prensa Latina

https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/377725-equateur-la-prochaine-legislature-pourrait-decider-des-bases-militaires-etrangeres



Radio Habana Cuba